la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 20 • Vendredi 19 Mai 2023 • 50 centimes

SOMMAIRE • pages 1-3, Saint-Just • pages 4-5, Tyrannie en marche Peuple souverain Ubu roi président • page 6, DOMICILIATION: Un enfer pour les enfants comme pour les travailleurs • page 7, LOI IMMIGRATION: Un fantôme menaçant • page 8, MALI - SAUVONS LA FALÉMÉ: La lutte continue, Tract et Collecte

UN PEUPLE N'A QU'UN ENNEMI DANGEREUX, C'EST SON GOUVERNEMENT

(Saint-Just, 10 Octobre 1793)

L'Europe marche à grands pas vers sa révolution, et tous les efforts du despotisme ne l'arrêteront point. [...] La Révolution de France n'est point le coup d'un moment, elle a ses causes, sa suite et son terme. [...] Tant d'hommes ont parlé de cette révolution, et la plupart n'en ont rien dit. [...] Il y eut sans cesse en France, pendant cette révolution, deux partis obstinés, celui du peuple, qui, voulant combler de puissance ses législateurs, aimait les fers qu'il se donnait lui-même; celui du prince, qui, se voulant élever au-dessus de tous, s'embarrassait moins de sa propre gloire que de sa fortune. Au milieu de ces intérêts, je me suis cherché moi-même; membre du souverain [du peuple souverain], j'ai voulu savoir si j'étais libre, et si la législation méritait mon obéissance; dans ce dessein, j'ai cherché le principe et l'harmonie de nos lois, et je ne dirai point, comme Montesquieu, que j'ai trouvé sans cesse de nouvelles raisons d'obéir, mais que j'en ai trouvé pour croire que je n'obéirais qu'à ma vertu.

Qui que vous soyez, ô législateurs, [...] n'attendez de moi ni flatterie, ni satire; [...] j'ai pu pécher contre la politique des tyrans, blâmer des lois fameuses et des coutumes reçues; mais parce que j'étais jeune, il m'a semblé que j'en étais plus près de la nature. [...] Les révolutions sont moins un accident des armes qu'un accident des lois. Depuis plusieurs siècles la monarchie nageait dans le sang et ne se dissolvait pas. Mais il est une époque dans l'ordre politique où tout se décompose par un germe secret de consomption; [...] alors, si quelque peuple barbare se présente, tout cède à sa fureur, et l'État est régénéré par la conquête. S'il n'est point attaqué par les étrangers, sa corruption le dévore et le reproduit. Si le peuple a abusé de sa liberté, il tombe dans l'esclavage; si le prince a abusé de sa puissance, le peuple est libre.

L'Europe, qui par la nature de ses rapports politiques n'a point encore

en changera bientôt. [...]

causes réunies arrêtaient l'insurrection.

La misère et les rigueurs de l'année 1788 émurent la sensi- rien des bourreaux. périssent par la faiblesse des lois qu'ils ont énervées.

naissance, parce qu'ils n'avaient d'autres vues que de satis- semblée des Etats [des États généraux de 1789] marchèrent captifaire à leurs folles dépenses. La cour était une nation éva- ves à Paris, parmi la pompe la plus naïve et la plus redoudes mouvements de corps d'armée ; la famine s'y joignit. modeste ; la crainte lui fit oublier qu'il était libre. [...] La famine révolta le peuple ; la détresse mit le trouble [...] Le principe était posé, rien n'arrêta ses progrès ; parce à la cour. On craignait Paris. [...] La Bastille est abandonnée que le despotisme n'était plus. et prise, et le despotisme, qui n'est que l'illusion des esclaves, périt avec elle. Le peuple n'avait point de mœurs, mais il était vif. L'amour de la liberté fut une saillie, et la J'entreprends, Citoyens, de prouver que le roi peut être jamais, sinon chez des esclaves, le peuple porter la tête des spectacle affreux, [...] je l'ai vu dans Paris, j'ai entendu les

la Voix des sans-papiers

ISSN 2558-7617 Téléchargez gratuitement, imprimez, diffusez la Voix des sans-papiers https://npnf.eu/spip.php?rubrique158 (Ni patrie ni frontières)

et d'autres sites

de conquérant à redouter, n'éprouvera de longtemps que cris de joie du peuple effréné qui se jouait avec des lamdes révolutions civiles. Depuis quelques siècles la plupart beaux de chair en criant. [...] Le sang de la Bastille cria dans des empires de ce continent ont changé de lois et le reste toute la France; l'inquiétude auparavant irrésolue se déchargea sur les détentions [incarcérations] et le ministère. [...] Le nerf des lois civiles de France a maintenu la tyrannie On ne songea point [...] à la fuite des troupes qui blodepuis la découverte du Nouveau Monde; ces lois ont quaient Paris; on se réjouit de la conquête d'une prison triomphé des mœurs et du fanatisme; mais elles avaient d'État. Ce qui portait l'empreinte de l'esclavage dont on besoin d'organes qui les fissent respecter; ces organes était accablé frappait plus l'imagination que ce qui menaétaient les parlements ; ces parlements, s'étant dressés con-çait la liberté qu'on n'avait pas ; ce fut le triomphe de la tre la tyrannie, l'ont entraînée. Le premier coup porté à la servitude. On mettait en pièces les portes des cachots, on monarchie est sorti de ces tribunaux. [...] Il faut ajouter à pressait les captifs dans leurs chaînes, on les baignait de cela que le génie de quelques philosophes de ce siècle avait pleurs, on fit de superbes obsèques aux ossements qu'on remué le caractère public, et formé des gens de bien, ou découvrit en fouillant la forteresse; on promena des trodes insensés également fatals à la tyrannie ; qu'à force de phées de chaînes, de verrous et d'autres harnois d'esclaves. mépriser les grands on commençait à rougir de l'esclavage; Les uns n'avaient point vu la lumière depuis quarante anque le peuple ruiné d'impôts s'irritait contre des lois extra- nées, leur délire [...] tirait des larmes, perçait de compasvagantes. [...] Un peuple accablé d'impôts craint peu les sion; il semblait qu'on eût pris les armes pour les lettres de révolutions et les barbares. La France regorgeait de mé-cachet [lettres portant le cachet royal, valant, en l'espèce, ordres d'incarcéracontents prêts au signal, mais l'égoïsme des uns, la lâcheté tion sans jugement et sans limites temporelles]. On parcourait avec des autres, la fureur du despotisme dans les derniers jours pitié les tristes murailles du fort couvertes d'hiéroglyphes [...], le crédit et la crainte des créanciers, le vieil amour des plaintifs. [...] L'imagination et la pitié firent des miracles; rois, le luxe et la frivolité des petits, et l'échafaud; toutes ces on se représentait combien le despotisme avait persécuté nos pères, on plaignait les victimes; on ne redoutait plus

bilité. Les calamités et les bienfaits unirent les cœurs ; on L'emportement et la sotte joie avaient d'abord rendu le osa se dire qu'on était malheureux, on se plaignit. La sève peuple inhumain, [mais il] fut assez heureusement inspiré des vieilles lois se perdait tous les jours. [...] Le peuple se [...] pour se donner des chefs et pour obéir. Tout était perdu passionnait par fantaisie et par conformité pour tout ce qui si les lumières et l'ambition de quelques-uns n'eussent dirigé ressentait l'infortune. On détesta les grands qu'on enviait. l'embrasement qui ne se pouvait plus éteindre. [...] Pour Les grands s'indignèrent contre les cris du peuple. Le des- peu qu'on juge sainement des choses, les révolutions de ce potisme devient d'autant plus violent qu'il est moins res- temps n'offrent partout qu'une guerre d'esclaves imprupecté ou qu'il s'affaiblit. [...] On bloqua Paris ; c'est alors dents qui se battent avec leurs fers et marchent enivrés. La que l'épouvante, le désespoir et l'enthousiasme saisirent les conduite du peuple devint si fougueuse, son désintéresseâmes; le malheur commun ligua la force commune; on ment si scrupuleux, sa rage si inquiète, qu'on voyait bien osa jusqu'à la fin, parce qu'on avait osé d'abord ; l'effort ne qu'il ne prenait conseil que de lui-même. [...] Après la fut point grand, il fut heureux; le premier éclat de la ré-Bastille vaincue, quand on enregistra les vainqueurs, la pluvolte renversa le despotisme. Tant il est vrai que les tyrans part n'osaient dire leur nom; à peine furent-ils assurés, qu'ils passèrent de la frayeur à l'audace. Le peuple exerça une [...] Je n'ai rien dit de quelques hommes distingués par leur espèce de despotisme à son tour ; la famille du roi et l'Asporée qui ne songeait pas, comme on l'a prétendu, à éta-table qui fut jamais. [...] Le peuple [...] fit avec respect obéir blir une aristocratie, mais à subvenir aux frais de ses dé- ses maîtres et leur obéit après avec fierté; il fut plus soumis bauches. La tyrannie existait, ils ne firent qu'en abuser. Ils dans ces moments de gloire qu'il n'avait jamais été rampant épouvantèrent imprudemment tout le peuple à la fois par autrefois. Il était avide de conseils, affamé de louanges et

(Saint-Just, Esprit de la révolution et de la constitution de France, 1791)

faiblesse enfanta la cruauté. Je ne sache pas qu'on ait vu jugé; que l'opinion [...] qui conserve l'inviolabilité [de la personne du roi], et celle du Comité [de législation], qui veut qu'on le plus odieux personnages au bout des lances, boire leur juge en citoyen, sont également fausses, et que le roi doit sang, leur arracher le cœur et le manger; la mort de quel- être jugé dans des principes qui ne tiennent ni de l'une ni ques tyrans à Rome fut une espèce de religion. [...] Ce de l'autre. [...] L'unique but du comité fut de vous persuader que le roi devait être jugé en simple citoyen; et moi, je dis que le roi doit être jugé en ennemi, que nous avons moins à le juger qu'à le combattre, et que, n'étant plus rien dans le contrat qui unit les Français, les formes de la procédure ne sont point dans la loi civile, mais dans la loi du droit des gens. Faute de ces distinctions, on est tombé dans des formes sans principes, qui conduiraient le roi à l'impunité.

[...] Un jour, peut-être, les hommes, aussi éloignés de nos préjugés que nous le sommes de ceux des Vandales, s'étonneront de la barbarie d'un siècle où ce fut quelque chose de grande roue qui lui brisait les membres jusqu'à ce que mort s'ensuive] trois religieux que de juger un tyran, où le peuple qui eut un ty-mille hommes; il y avait dans Paris plus de prisonniers ran à juger l'éleva au rang de citoyen avant d'examiner ses qu'aujourd'hui. Dans les temps de disette, les régiments crimes, [...] et, d'un coupable de la dernière classe de l'hu-marchaient contre le peuple. Parcourez l'Europe; il y a manité, je veux dire celle des oppresseurs, fit, pour ainsi di- dans l'Europe quatre millions de prisonniers, dont vous re, un martyr de son orgueil. On s'étonnera un jour qu'au n'entendez pas les cris. [...] Les rois, mille fois plus cruels dix-huitième siècle on ait été moins avancé que du temps que nous, dorment dans le crime. grant délit, la main dans le sang, la main dans le crime!

Les mêmes hommes qui vont juger Louis ont une Répu- [un État] puisse exister, si les rapports civils aboutissent à blique à fonder : ceux qui attachent quelque importance au ceux qui sont contraires à la forme de gouvernement? juste châtiment d'un roi ne fonderont jamais une Répu- Ceux qui font des révolutions à moitié n'ont fait que se creublique. [...] Nous voulons la République, l'indépendance et ser un tombeau. La Révolution nous conduit à reconnaître l'unité, et nous nous divisons et nous ménageons un tyran! ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays [...] Pour moi, je ne vois point de milieu : cet homme doit n'y peut être propriétaire. [...] Abolissez la mendicité, qui

régner ou mourir.

illusion, de quelques conventions que la royauté s'enve-vous ne voulez point qu'ils vous immolent. loppe, elle est un crime éternel, contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer; elle est un de ces attentats que l'aveuglement même de tout un peuple ne saurait justifier. [...] On ne peut point régner innocemment. [...] Tout roi est un rebelle et un usurpateur.

(Saint-Just, discours à la Convention, 13 novembre 1792)

Dans une monarchie, il n'y a qu'un gouvernement; dans une République, il y a, de plus, des institutions [...] pour arrêter la corruption des lois ou des hommes. Un Etat où ces institutions manquent n'est qu'une République illusoire; et comme chacun y entend par sa liberté l'indépendance de ses passions et de son avarice, l'esprit de conquête et l'égoïsme s'établissent entre les citoyens; et l'idée particulière que chacun se fait de sa liberté, selon son intérêt, produit l'esclavage de tous. Nous avons un gouvernement; nous avons ce lien commun de l'Europe, qui consiste dans des pouvoirs et une administration publique; les institutions, qui sont l'âme de la République, nous manquent. [Institutions (républicaines): ainsi Saint-Just appelle l'œuvre commune pour les droits sociaux, distincte, voire opposée à la loi (et à la corruption du gouvernement), que le corps social populaire (uni et mobilisé) doit accomplir pour le bien et le bonheur de chacun, soit pour la constitution réelle de l'égalité dans la république.

 $\operatorname{Vous}\,$ [les conventionnels régicides] avez voulu une République. [...] Ce qui constitue une République, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. On se plaint des mesures révolutionnaires: mais nous sommes des modérés, en comparaison de tous les autres gouvernements. En 1788, Louis XVI fit immoler huit mille personnes de tout âge, de tout sexe, dans Paris, dans la rue Mêlée et sur le Pont-Neuf. La cour renouvela ces scènes au Champ-de-Mars [massacre du 17 juillet 1791, après la fuite du roi à Varennes : la garde nationale bourgeoise tira, pour les disperser, sur les signataires désarmés d'une pétition antimonarchiste, rassemblés au Champ-de-Mars par les Cordeliers; la fusillade fit 50 morts]; la cour pendait dans les prisons; les noyés que l'on ramassait dans la Seine, étaient ses victimes ; il y avait quatre cent mille prisonniers; l'on pendait par an quinze mille contrebandiers; on rouait [supplice de la roue: le condamné était ligoté à une

de César : là le tyran fut immolé en plein Sénat, sans autres [...] La force des choses nous conduit peut-être à des résulformalités que vingt-trois coups de poignard et sans autre tats auxquels nous n'avons point pensé. L'opulence est dans loi que la liberté de Rome. Et aujourd'hui l'on fait avec res- les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la Révopect le procès d'un homme assassin d'un peuple, pris en fla-lution; les besoins mettent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses ennemis. Concevez-vous qu'un empire déshonore un Etat libre ; les propriétés des patriotes | patriote Juger, c'est appliquer la loi. Une loi est un rapport de jus- est souvent synonyme, à l'époque et après, de révolutionnaire authentique] sont tice : quel rapport de justice y a-t-il donc entre l'humanité sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous et les rois? Qu'y a-t-il de commun entre Louis et le peuple les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la français, pour le ménager après sa trahison? [...] Le procès terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernedoit être fait à un roi, non point pour les crimes de son ments qui les négligent. Ces principes sont éversifs des gouadministration, mais pour celui d'avoir été roi, car rien au vernements corrompus ; ils détruiraient le vôtre, si vous le monde ne peut légitimer cette usurpation; et de quelque laissiez corrompre; immolez donc l'injustice et le crime, si

(Saint-Just, discours à la Convention, 26 février 1794)

Parmi les hommes qui brillèrent dans l'arène révolutionnaire, il en est qui, dès le commencement, se prononcèrent pour l'affranchissement réel du peuple français. Marat, Maximilien Robespierre et Saint-Just figurent glorieusement avec quelques autres dans la liste honorable des défenseurs de l'égalité. [...] Qui pourra effacer des pages de l'histoire cette étonnante métamorphose par laquelle tant d'hommes [...] renoncèrent de bon cœur à mille jouissances, [...] fondirent en foule sur les armées des rois, et se bornèrent à demander pour tout bien, du pain, du fer et l'égalité ? Ces faits attestés [...] par les registres publics, par les annales de la France, par l'effroi non encore éteint des classes aristocratiques et par notre propre souvenir, répondent seuls aux mensonges, aux calomnies et aux sophismes par lesquels on s'est efforcé de noircir cette brillante partie de l'histoire française. [...] Quelles sages institutions la France et l'univers ne devaient-ils pas se promettre des conseils de ceux qui avaient présidé à d'aussi grands prodiges! Depuis la promulgation de l'acte constitutionnel de [juin] 1793 et du décret [10 octobre 1793] qui créa le gouvernement révolutionnaire, l'autorité et la législation devinrent tous les jours plus populaires. [...] En peu de temps un ennemi redoutable fut repoussé des frontières qu'il avait envahies ou que la trahison lui avait livrées. Dans l'intérieur, [...] tous les jours voyaient éclore des mesures législatives tendant à relever l'espoir de la classe nombreuse des malheureux, à encourager la vertu et à rétablir l'égalité. [...] On pourvut [...] à la subsistance de quatorze cent mille guerriers, et du peuple dont les riches se proposaient de dompter par la famine l'audace républicaine. L'établissement des magasins d'abondance, les lois contre les accaparements, l'émission du principe qui attribue au peuple la propriété des denrées de première nécessité, les lois pour l'extinction de la mendicité, celles pour la distribution des secours nationaux, et la communauté qui régnait alors de fait parmi la généralité des Français, furent quelques-uns des préliminaires d'un ordre nouveau, dont le plan est dessiné en caractères ineffaçables dans les fameux rapports du comité de salut public, et principalement dans ceux que Robespierre et Saint-Just prononcèrent à la tribune nationale.

(Ph. Buonarroti, Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf, 1828)

Tyrannie en marche Péuple souverain Ubu roi président

avions-nous titré le numéro 16 de la Voix des sans-papiers. d'aller chercher ses raisons chez les raisons d'un Aris- crète, à souhait, que le réel. lions de personnes défilant dans les rues contre la tyran- des Pantins, justement, cette fois. nie solidifiée, en acte.

masses d'humains flairent l'insomniaque oiseau de nuit et beaucoup : si lointaine et si proche de la nôtre. de proie; ce à quoi des grévistes «surexcités» devinent (et Moins jeunes lecteurs, vous avez sans doute, comme moi, mais d'une frasque de dieu terrible honni et aimé.

ministre de l'Intérieur, tenait naguère ce langage : Et bon- ça va... ça suffit à la fin! jour, Monsieur du Président, que vous êtes joli! Sans mentir, si Stop! l'avant-gardisme politique et culturel... en voilà le monde entier, tout un monde au bas mot. Géant du mo- culez! y-a-rien-à-voir! ment, de l'histoire au présent... N'est-ce pas là cette puissance Oh! là là là!... Voilà pas, à la place du vieil avant-gardisme et à-peu-près incongrus, dans son petit égo suractif) par dans la main avec *l'État-valetaille-constitutionnelle*, et... – et l'exercice exorbitant, exclusif, de l'État de police? – État ainsi de suite, etc. etc., et patati et patata. d'agression permanente (voir par exemple nos numéros 18 Là! Oyez déjà les premières voix discordantes, d'où d'aigus violence contre l'illégitime « peuple souverain » de France. moins «libertaire»; et peu importe que ce soit de lui ou non tête?... ma foi non, je n'exagère pas. Voyons voir. le texte («plaisanterie potachique»): car «Ubu roi», dans la «La culture d'abord», vous pensez bien. Je ne vais donc

si on peut dire, et même illusoire et dérisoire, mais, à tort ou à raison, politique, du théâtre moderne, indique moins un texte d'auteur que l'invention d'une forme ad hoc (adéquate) de «théâtre total»: théâtre d'action dans l'absolu (puisque tout, et surtout les mots, y est action, action forte, et avant tout «La tyrannie en marche», ainsi, le 12 septembre 2017, quatre l'inaction, de même qu'en «politique»), comme art et arme mois après le début du mandat présidentiel de l'époque, (un «tout» de dispositifs d'«art guerrier») aptes à arracher le pouvoir étatique hors de ses palais et arcanes ténébreux et Ce titre avait fait tordre le nez à plus d'un lecteur, certains à le traduire, chargé des pires crimes et noirceurs, d'inouïs l'avaient trouvé exagéré. Mais aujourd'hui c'est autre cho-carnages, et pourtant volage, devant le tribunal de la justice se ; aujourd'hui, avec les déchaînements de violence, aux et de la conscience publiques, à le révéler tel qu'il est en effet champs comme dans les villes, des bandes armées de l'État en le passant sur scène avec sa « vie » réelle (raison de mort par de police, ce choix d'antan n'a pas besoin, pour se justifier, l'État et de l'État) métaphysique et abstraite, mais plus con-

tote, d'un Machiavel, ou d'un Pascal. L'hubris du pouvoir Son «drame» fut «adonc» présenté au public, une prepolitique, sa démesure monstre, la «violence de l'excès» mière fois, en décembre de la même année 1896, par des (public) contre tout ce qui bouge et qui vit, bref, le dé-comédiens de chair et d'os (que Jarry voulait suspendre à ploiement envahissant de cette hubris du tyran, tout cela des ficelles comme des marionnettes) du parisien Théâtre de s'étale, purement et simplement, sous nos yeux : impar- l'Œuvre, ce qui déchaîna l'alors fameuse «bataille d'Ubu donnable aux yeux du monde et des millions et mil- roi», et le scandale ; puis repris, en 1898, à Paris, au Théâtre

Or il ne faudrait surtout pas oublier le climat public de la Aujourd'hui, des mots tels que «tyran», «tyrannie», et période, l'air qu'on y respirait : air et climat de transition autres semblables, n'apparaissent plus exagérés à aucun sociale et politique, de guerre sociale ouverte. C'était, d'un de ces hommes et femmes indignés et révoltés. Ces mots côté, la «belle époque» bourgeoise (et, s'agissant de la viennent et reviennent sur toutes les lèvres, dans toutes les gent de lettres parisienne en particulier, il fallait l'épater têtes, car ils correspondent à ce que pense à l'unanimité cette comme il fallait «épater le bourgeois»); et, de l'autre, les multitude innombrable en mouvement, la mort dans l'âme, attentats anarchistes, les ouvriers esclaves surexploités, après le dégoût et l'indignation. Après l'écœurement. Car il organisés dans les «syndicats révolutionnaires» naissants y a là comme un œil souverain haut perché, de maître, un (grèves, sabotages, «action directe», etc.): notamment, souverain dédain du «bas» peuple. Il y a là ce à quoi ces depuis 1895, dans la CGT. Hideuse époque, aux yeux de

s'ingénient à repousser à coups de « casserolades », chari- eu la chance de naître sous une meilleure étoile, dit-on: vari et huées à la mesure du personnage) le solitaire ubique l'étoile «post»: post-épater-le-bourgeois, post-belle-époque hidieu en herbe, incarnation et condensé des arrogances et deuse. Félicitations! mais non sans avoir constaté d'abord provocations sans bornes, des crimes sans scrupules, sans re-qu'avec toute votre chance, vous voilà bien coincés, hélas! mords, d'un Père Ubu guignol monstre, et menteur et vo- vous voilà acculés, en amateurs parfaits, à jouer de mallage, fait président de France, et insaisissable, immuable chance, quand vous allez au théâtre persuadés d'entrer au comme un petit grand dieu entouré de son petit Olympe de guignol grand-ubuesque. Pourquoi cela? Oh mais, parce petits sous-dieux esclaves: pas un homme né d'une femme qu'entre-temps: guerre de 14; entre-deux-guerres; fascismes; stalinismes, et tout le tremblement; parce que : État L'ironie du sort veut que ce fantôme est le même homme de guerre permanent; deuxième guerre mondiale; État malin à qui le (nommé par lui) petit sous-chef et actuel de guerre politique permanente et «culturelle», et... et

vous êtes élu, « loin d'être le remède d'un pays malade, vous serez au assez du « terrorisme intellectuel »! – qu'on vous lance à contraire son poison définitif»... Or, quand bien même ce la figure... - Mais qui ? Mais les très officiels, super-miserait tout à fait ça, un demi-dieu tout de même : à lui seul nistériels terroristes d'État et volages... Et y-en-a-marre! cir-

de l'ombre qui, à longueur d'année, se plaît à fantasmer sur suranné, le post-avant-gardisme « post-moderne » et nouvelsa toute-puissance souveraine vacillante, légitimée dans ses lement « avant-gardiste » porté aux nues !... valetaille culpassions particulières (caprices, faims dévorantes, fantaisies turelle, *État culturel* en puissance (et déjà en acte), main

et 19), État de malfaisance et de guerre sociale, de «légitime» premiers aboiements se détachent: «Valetaille culturelle»! qu'est-ce à dire? sinon qu'on se moque là de la culture haute, ins-Jeune lecteur, sans doute connais-tu, ne serait-ce que par titutionnelle!... et «constitutionnelle», de surcroît!... Quelle exaouï-dire, la pièce Ubu roi (juin 1896) d'Alfred Jarry, diable de gération! sans queue ni tête! — Et, en dedans, mon propre jeune homme et fameux «vieux» dramaturge anar, ou du aboiement mental et coi: Ah bon? exagération? sans queue ni

mécanique idéale de l'histoire intemporelle, impersonnelle, pas m'y prendre en abstracteur de quintessence, en savant

théoricien du «post-culturel», mais m'y mettre juste le exemple, les plus «audacieux» (appréciés) metteurs en temps de frapper avec mon bâton de pèlerin migrant les scène ne semblent jamais avoir eu que le souci de « contex-

trois coups d'usage au théâtre...

«Acte premier. Scène première. Père Ubu: Merdre!»... – Et honorable de construire des pièces historiques») de le remettre à voilà l'ubique «signal» lâché. Et vous voilà, nous voilà sur sa place dans le passé, soit (plus souvent) dans le «contexte» scène à Paris en 1896 comme par enchantement: «suspendus à un fil» comme les «grandes marionnettes » de Jarry, ô kitsch des comédiens sur scène. Dans les deux cas, plus rien combien visionnaire, ô combien réaliste. Et, je vous parie, de Jarry, sauf son nom à l'affiche. Mais pire encore lorsvous et moi en train déjà de les questionner; et de l'ouïr, lui, qu'on vise à comprimer le texte d'*Ubu roi* dans un « intérieur s'entretenir avec finesse, avec passion lucide, d'Ubu mi et bourgeois» type: pour y faire éclater à huis clos le violent cond'elles, ses marionnettes, créatures pensées, imaginées, en-flit qui couve en dessous entre « passions primaires » (l'homtrevues, fignolées par lui... et nul doute sur la teneur de me Übu) et «civilisation» (nous, public «civilisé»), alors que leurs et de ses mots sans ambages : «L'action se passe... Nulle chez Jarry c'est tout le contraire : mise en scène, jeu et mas-Part»; et ce Nulle Part n'est point une utopie (négative non ques des acteurs servent à les rendre « bien exactement l'homme plus), un non lieu quelconque, au contraire. Il « est partout, et intérieur et l'âme des grandes marionnettes ». Ce n'est nullement le pays où l'on se trouve, d'abord. C'est pour cette raison qu'Ubu la psychologie des individus qui est en jeu, mais bien, exacteparle français. » Tant il vrai qu'«il finit par se faire nommer maî- ment, l'âme intérieure des «grandes» marionnette d'Etat! tre des Finances à Paris »... (Sans commentaire)

universelles, donc intemporelles); et puis, le fort accent mis tourné sens dessus dessous et devant derrière. sur les marionnettes en tant que marionnettes, conçues en Venons-en donc au larbinisme constitutionnel. Après la «crise elles-mêmes, en leurs âmes de marionnettes, personnages à algérienne» de 1958 («coup d'État» des généraux français part entière, non substituts d'humains (ou plutôt, en l'espèce : d'Alger) ; après que le général De Gaulle eut été proclamé les humains substituts des pantins). Ajoutez les masques (et faces «sauveur de la patrie» et chef du gouvernement, ce qu'en de cartons des acteurs ainsi dépersonnalisés), et l'on aura un vieux renard il sut «exploiter» pour enterrer «le régime des çadre aussi complet que possible, pour l'essentiel.

Ubu roi : rien que la personnalisation extrême de la «soif de fois le danger de «guerre civile» passé, et le temps de la paix pouvoir» de toute institution et avant tout de l'État. Mais, derrière, le lecteur a sans doute deviné déjà le grand dessein suivants – a su, ne disons pas abroger, mais alléger les mede Jarry: la « marionnettisation » à outrance (si on peut dire) de l'État. Ubu et consorts sont des pantins types : néants de l'illégalité et de la rébellion de militaires voyous, et dont d'humanité même par en bas, ils ne tiennent qu'à un fil, l'article 3 établit que «la souveraineté nationale appartient au inaptes à tout s'il n'y a pas derrière eux quelqu'un qui, de peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référenl'extérieur, tire les ficelles. Quelqu'un qui peut aussi bien dum»? – Référendum qui, comme l'ont bien montré les réêtre quelque chose – d*'intériorisé*, d'absolu et d'abstrait : l'ins-cents fastes du 49.3, s'il n'est pas d'initiative gouvernementitution école («culture scolaire» potachique) ou les méta-tale est quasi impossible à obtenir. Telle est la volonté « légale» physiques «cultures» d'Etat, par exemple.

Rien de cela (ou presque) dans les comptes rendus, commentaires, glanures d'images de scène sur internet. Et, par

Extraits du programme distribué et de la conférence prononcée par Jarry à la première d'Ubu roi, 10 décembre 1896.

... Le rideau dévoile un décor qui voudrait représenter Nulle Part. [...] L'action se passe en Pologne, pays assez légendaire [...] pour être ce Nulle Part. [...] Nous ne trouvons pas honorable de construire des pièces historiques. Nulle Part est partout, et le pays où l'on se trouve, d'abord. C'est pour cette raison qu'Ubu parle français. [...] Monsieur Ubu est un être ignoble, ce pourquoi il nous ressemble (par en bas) à tous. Il assassine le roi de Pologne (c'est frapper le tyran [...]), puis étant roi il massacre les nobles, puis les fonctionnaires, puis les paysans. Et ainsi, ayant tué tout le monde, il a assurément expurgé quelques coupables, et se manifeste l'homme moral et normal.[...] Il déchire les gens parce qu'il lui plaît ainsi. [...] Il finit par se faire nommer maître des Finances à Paris. [...] Où [il se trouve] face aux faces de carton d'acteurs qui ont [... osé se] vouloir impersonnels... ... Il a plu à quelques acteurs de se faire pour deux soirées impersonnels [...] enfermés dans un masque, afin d'être bien exactement l'homme intérieur et l'âme des grandes marionnettes. [...] Si marionnettes que nous voulions être, nous n'avons pas suspendu chaque personnage à un fil, ce qui eût été [...] pour nous bien compliqué...

tualiser » *Ubu roi*: soit (devant pourtant le mot de Jarry: «pas de notre temps «post-moderne» reconnaissable aux fripes

Force est de le constater : la grande « culture » (d'Etat) est, au Au vu des extraits ci-dessous (encadré) de la première d'Ubu théâtre comme ailleurs, affaire de marionnettes (et c'est pourroi, l'insistance de Jarry sur deux éléments clés de sa con-quoi Jarry les qualifie de « grandes ») : incapables, par formaception de la pièce apparaît nette et répétée, toute particution, par intérêt, d'imaginer un temps «post-État» et «postlière. Pour faire bref : d'abord le Nulle Part de l'action, ac-culture». Les féaux et aficionados de cette culture-là ne compagné de la précision qu'il n'en est pas un, mais bien son veulent, ne peuvent que vouloir, non tant un Ubu roi exact contraire, ce Nulle Part étant partout (= présence, réalité assagi, domestiqué, qu'un Ubu roi détourné, maté, re-

partis » de la IV^e république et se faire rédiger une constitu-À priori, rien que de «potachiquement» outrancier dans tion nouvelle ad hoc (Ve république actuelle); après cela, une civile revenu, qui – parmi les présidents et gouvernements sures les plus lourdement illégitimes d'une constitution fille d'une caste politique dirigeante qui craint la liberté d'expression de son «peuple souverain» par-dessus tout. Partie intégrante de la constitution (en préambule, comme dans celle de 1946), la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789: les articles 2 et 3 y déclarent que parmi les «droits imprescriptibles » il y a « la résistance à l'oppression » (lire : l'insurrection contre les abus du pouvoir), et que «nul corps [politique, administratif], nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane [de la nation-peuple] expressément».

Que l'on considère maintenant le moment choisi par notre *Ubu roi président* pour faire passer ses lois au nom du «peuple souverain » de France et contre lui. De son point vue, c'était le moment le mieux choisi, le mieux venu : celui qui fait le plus de mal (lassitude des corps et des âmes, après-Covid et guerre d'Ukraine, crise énergétique, vie chère et changement climatique...). Et, de plus, typique de «l'homme moral et normal» (dixit Jarry superbement). Car il y a bien une morale politique du tyran. Telle est la sienne. Et, sans la haute complicité servile du Conseil dit constitutionnel, cela n'aurait jamais été.

Et quant à ce... gouvernement / qui prétend garder l'équilibre / en l'occurrence, ou bien il ment / ou bien la France n'est pas libre! (Verlaine, Invectives, 1896) DOMICILIATION

Nous publions un article d'un camarévélateur et très utile.

- Pour scolariser les enfants:
- nelle, puis élémentaire, donc avant 11 de son service des Affaires scolaires. (cf. le site cafepedagogique.net) d'hôtel et donc de commune (26 fois en très court, genre 15 minutes le matin (une procédure rapide) avec un avocat. 5 textes prévoient la scolarisation obliga- amener le dossier scolaire de son enfant peut s'y rendre qu'après avoir pris rentoire des enfants sans domicile fixe et au pays et parfois même faire traduire dez-vous sur Internet, mais les recours qui ont une domiciliation : le Code des les bulletins en français. On a le même sont en partie les mêmes. relations entre le public et l'administra- problème qu'à la mairie avec en plus - Pour les travailleurs qui veulent dépotion, le Code de l'éducation, le Code de une circulaire qui orchestre une «cam- ser un titre de séjour: l'action sociale et des familles, ainsi pagne académique de vérification d'adresses» «Je suis en France depuis 5 ans, j'ai plus 2018 et un décret de 2020.

- Quelques exemples:

qui fait redescendre la consigne à ses monde à continuer ses études en Fran- Je suis coincé et ne sais pas quoi faire. » employés trop zélés, qui rappellent alors ce. Il a dû attendre de janvier à sep- La question de la domiciliation empêla famille. Dans le même arrondisse- tembre 2022, avant de réussir à être che beaucoup de travailleurs sans pament de Paris il faudra trois lettres au inscrit dans un établissement grâce aux piers de demander à être «régularisés»: maire, plus une lettre à tous les adjoints interventions de syndicats d'ensei- ils partagent une chambre de façon concernés, pour qu'enfin la loi soit res-gnants et d'associations, et à des inter-non officielle dans un foyer; ils habitent pectée au bout de plusieurs mois.

que la famille soit accompagnée par à 13 ans : sa mère, française, ne réussit d'hébergement ; ils logent chez quelune association et que l'on remette aux pas à obtenir de rendez-vous sur le site qu'un qui refuse de recevoir du courrier employés des affaires scolaires une du CASNAV durant 3 mois (de juillet à à leur nom parce qu'il habite dans du copie des textes réglementaires pour octobre). Elle écrit, téléphone, et se logement social; ils logent dans un hôtel que la situation se débloque.

droit. C'est ce qui est arrivé à Maria, service. une enfant de 4 ans, soutenue par l'as- Une jeune Congolaise de 15 ans, dont de leur louer un logement, etc. sans papiers n'ont pas «la chance» de aille à l'école alors que c'est un droit».

jusqu'au Conseil d'État! Comme dit collège quand elle déménage à Paris sont pauvres. (...) On ne veut pas que ces par les Impôts. enfants s'asseyent sur les mêmes bancs de • SOLUTIONS possibles: • Dans le primaire, à l'école mater- l'école que les autres. Ce sont des enfants - Pour un refus de la mairie : y aller

hébergées par un proche ou un ami.

- Quelques exemples:

pellations du Rectorat.

cer des frais très importants pour aller banlieue, se voit refuser l'inscription en dites «sans papiers». En effet, même le

Un enfer pour les enfants l'avocate de Maria, qui a elle-même avec ses parents; de surcroît le rectorat comme pour les travailleurs connu la même situation quand elle exige la production d'un avis d'imposiétait enfant, «en France, on refuse l'ins- tion de l'année en cours, ce qui est à la rade de RESF 75. Il nous paraît bien cription scolaire à des enfants parce qu'ils fois illégal et impossible à obtenir

invisibles dont tout le monde se fout, des avec une personne d'une association; ans, l'inscription dépend de la mairie et enfants qui ne comptent pour personne. » écrire à la Défenseure des droits, aux syndicats d'enseignants et à la FCPE Souvent les fonctionnaires de base s'op- • Dans le secondaire, au collège, le (parents d'élèves); contacter les élus posent à l'inscription des enfants à cause problème dépend du Rectorat, géné-locaux mais aussi les adjoints au maire de la domiciliation alors que c'est illégal. ralement le CASNAV, mais parfois aussi chargés de la petite enfance, de la jeu-De même, les personnes qui sont héber- la Division Vie Elèves (DVE). Il faut nesse et de l'immigration ; demander à gées par le Samu Social se voient refou- prendre rendez-vous par Internet, et un avocat de rédiger un mail, une lettre lées car le 115 les fait changer souvent c'est difficile, parce que le créneau est recommandée; introduire un référé un an et demi, par exemple!). Pourtant, après 9 h et ensuite plus rien. Il faut - Pour un refus du CASNAV: on ne

qu'une note d'information de la Direc- particulièrement dirigée contre les fa- de douze feuilles de paie, nous dit Oustion générale de la cohésion sociale de milles ayant des domiciliations ou étant mane. Mon patron est prêt à me donner le CERFA et tous les papiers mais j'ai une domiciliation avec une association et cela ne Une famille algérienne se voit refuser Comme tous les adolescents qui ap- marche pas. Je dois déposer ma demande avec l'inscription par le service des affaires prochent des 18 ans, un jeune Malien une facture EDF ou une quittance de loyer à scolaires. Une lettre est envoyée au maire de 17 ans a eu toutes les difficultés du mon nom ou au nom de celui qui m'héberge.

chez une personne qui touche l'APL et Dans d'autres arrondissements, il suffit Un jeune Français arrive de l'étranger ne veut pas leur donner un certificat rend à plusieurs reprises au CASNAV. très bon marché qui ne veut pas leur Mais parfois, les maires refusent systé- Finalement elle arrive à se faufiler faire de facture; le propriétaire veut conmatiquement l'inscription des enfants et obtient à l'arraché une place. Mais trôler l'identité des colocataires; ils disétrangers, et il faut aller jusqu'au Con-les autres mères présentes le même posent de l'argent nécessaire à louer une seil d'Etat pour faire reconnaître ce jour se voient refoulées par le vigile de chambre ou un studio, mais les agences de location ou les propriétaires refusent

sociation Askola et le « Collectif des ma- le père a un titre de séjour mais pas de Quelles que soient les raisons, on se remans - L'école pour nos enfants» de logement fixe à Paris, se voit refuser trouve dans des situations où des travail-Seine-Saint-Denis. Le 23 mars 2023, le l'inscription au collège. La jeune fille se leurs triment pendant des années, paient maire de Noisy-le-Grand et le recteur lève à 5h30 tous les matins pour que des cotisations sociales et des impôts, mais de l'académie de Créteil ont été con- son père puisse l'amener dans un col- ne peuvent ni demander un titre de sédamnés pour avoir refusé d'inscrire Ma-lège dans la banlieue lointaine où il tra-jour ni envoyer leurs enfants à l'école ria à l'école car une simple attestation sur vaille. Comme dit son père, «on est obli- sans dépenser une énergie dingue pour l'honneur suffit. Mais tous les parents gés d'utiliser des combines pour que ma fille faire appliquer les lois de la République française. Cette question de la domiciliaconnaître une association qui va avan- Une enfant algérienne, scolarisée en tion ne concerne pas que les personnes Premier ministre Jean Castex recon- LOI IMMIGRATION ment doubler les structures de domiciliation pour les personnes «sans domicile stable». Selon lui, il fallait passer de 400 à 700 structures à l'échelle nationale dans le cadre de prétendues «nouvelles mesures pour prévenir et lutter contre la bascule dans la pauvreté».

Ce constat a été fait aussi par des associations aussi diverses que la Fondation Abbé Pierre, le Secours catholique, la Cimade, DomAsile, le Collectif Romeurope et la Fédération des acteurs de la solidarité d'Île-de-France, dans un rapport rendu le 10/10/2018: selon ces associations, la domiciliation doit devenir un véritable « service public » de façon à faire respecter l'égalité des droits et de traitement entre toutes les personnes qui vivent en France, quel que soit leur statut administratif. Cela suppose que l'Etat investisse à la fois dans des logiciels, des locaux assez grands, la formation de salariés qui aient des connaissances suffisantes pour pouvoir non seulement traiter le courrier recu mais aussi orienter les perrégulière. Qu'on les traite comme des sans domicile fixe pour des prétextes cur et incompréhensible, etc. êtres humains dotés de droits et non futiles. Si l'on reprend les chiffres du Ce projet est encore plus dur que les précomme des numéros de dossiers.

quées par la préfecture sur la domicilia- domicile) et ceux de la Fondation Abbé autorisations de travail et les « métiers en Mais depuis plus d'une dizaine d'an- année. Mais on en est très loin puisque plus l'être l'année suivante. Que deviennées, la discrimination moins ouverte qui l'Etat, du moins en Ile-de-France, n'a dront les travailleurs concernés, perfrappait les étrangers domiciliés chez des dépensé que 2,4 millions d'euros pour dront-ils automatiquement leur titre si particuliers et dans des foyers s'est trans- 129 342 personnes domiciliées en 2021, leur métier n'est plus dans la liste? Il formée en un blocage total pour ces do- soit 20€ par personne et par an. L'Ile- s'agit d'une «expérience» dont le bilan miciliations. Par conséquent, tous les pe- de-France représentant près de 20% sera fait en 2026, entre-temps ils vitits salariés qui ne peuvent payer de de la population française, on peut sup-vront encore plus dans la peur... loyer, vu leur prix démentiel dans le sec-poser que l'État, à l'échelle nationale, Pourtant, les travailleurs dits «sans patotalement empêchés.

portant. En effet, selon le Guide pratique en Afrique.

Ce 23 avril, après avoir reporté l'examen à l'Assemblée et au Sénat de son projet de loi pour «contrôler l'immigration, améliorer l'intégration», le président de la république a annoncé qu'il craindre le pire...

Depuis les années 1970, au moins une trentaine de réformes législatives ont abordé la question de l'immigration, et le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) a été modifié plusieurs fois. Le projet de texte actuel concerne : les contrôles aux frontières (plus stricts avec prise forcée d'empreintes digitales); les contrôles d'identité (toujours au faciès, malgré les condamnations internationales); la procédure de demande d'asile (avec un seul juge à la Cour nationale du droit d'asile); les procé-

Et on ne peut même pas dire que la l'armée française pour conduire ses jettis et exploités.

2015, entre 22 et 73 € par personne et tés, qu'ils aient ou non des «papiers».

donc plus arbitraires); les procédures de naissait en 2020 qu'il fallait pratique- Un fantôme menaçant reconduite aux frontières (accélérées); l'accès aux soins (éventuelle suppression de l'AME, aide médicale d'Etat, préconisée par la majorité sénatoriale: donc, laisser sans soins des centaines de milliers d'étrangers, les laisser crever, et provoquer une catastrophe sanitaire adopter dans l'urgence. On peut partout en France); le traitement des liers vivent à la rue, déscolarisés, au plus grand mépris des droits de l'homme et de l'enfant!); l'«intégration» par le travail et par la «maîtrise de la langue française» (mais sans investir dans l'enseignement du français, contrairement à ce qui se fait en Allemagne depuis 2015).

Če projet prétend «simplifier» toutes les procédures en s'appuyant sur la «dématérialisation». En réalité, il les déshumanise davantage, car on ne s'adresse plus à une ou un fonctionnaire mais à un écran. Faire sa demande sur le Net est plus compliqué: les sites préfectoraux ne marchent pas, dures de recours (moins nombreuses, ou alors un quart d'heure par jour ou par nuit; les rendez-vous sont donnés sonnes «sans domicile stable». Cela im- par an. Le coût variait selon les au compte-gouttes (manque de personplique aussi des subventions pour des régions concernées, et selon qu'il nel et volonté délibérée d'écœurer les services de traduction et d'écrivains pu- s'agissait d'associations travaillant avec demandeurs de titres); manipuler un blics. Et enfin, cela implique surtout que des salariés et des bénévoles ou des écran sur un téléphone est plus difficile l'on respecte les personnes, françaises ou CCAS financés par les communes mais que sur un ordinateur ; le langage du étrangères, en situation régulière ou ir- qui souvent refoulent les personnes site «Démarches simplifiées» est obs-

menteur Darmanin (600 000 à 700 000 cédents. Le gouvernement prétend ins-Les règles volontairement floues appli- sans papiers—dont tous ne sont pas sans taurer aussi un «assouplissement» sur les tion frappent aussi bien les travailleurs Pierre (330 000 SDF), ce serait donc un tension», mais cela rencontre l'opposifrançais précaires dits «pauvres» que les investissement pour l'Etat, au maxi- tion des députés LR et RN. De plus, ce travailleurs étrangers dits «sans papiers». mum, de 73 millions d'euros chaque qui est «en tension» une année peut ne

teur privé et l'insuffisance du nombre ne dépense pas plus de 12 millions d'eu-piers » sont partout!! Dans les restaude logements sociaux, peuvent très dif- ros pour la domiciliation des personnes rants, sur les chantiers (y compris ceux ficilement avoir accès aux droits les plus sans domicile fixe. Une broutille, quand des J.O.), dans les entreprises de netélémentaires voire en sont désormais on connaît le prix d'un seul Rafale (78 toyage, dans les champs, on croise en millions d'euros)... cet avion qui sert à permanence ces forçats du travail, assu-

domiciliation représente un budget im- expéditions néocoloniales et meurtrières Plutôt que de modifier sans cesse les lois et de pondre des circulaires, pourquoi de la domiciliation édité par la Fédération Dans le domaine de la domiciliation, ne prend-on pas deux mesures toutes nationale des associations d'accueil et de comme dans celui du logement, de la simples ? La régularisation de tous les réinsertion sociale, le coût d'une domici-santé ou de l'éducation, on a bien affaire «sans papiers» présents sur le territoire et liation pour une institution oscillait, en à une guerre de l'État contre les exploi- l'accès sans restrictions aux droits sociaux! (23 avril 2023)

SAUVONS LA FALÉMÉ (2)

La lutte continue

En dernière page de notre dernier numéro, nous avions informé nos lecteurs de la lutte engagée, des deux côtés de la rivière Falémé qui marque la frontière entre le Sénégal et le Mali, par un collectif de jeunes des deux pays. Leur but était (est) de préserver ce qui reste de l'environnement naturel gravement mis à mal par l'exploitation industrielle de l'or: mines, depuis des décennies, exploitées au profit d'intérêts occidentaux (avant tout français) voraces et prédateurs; mais, aujourd'hui, surtout industries chinoises de taille moyenne (mines à ciel ouvert, encore plus polluantes), et puis l'orpaillage dit traditionnel, mais pratiqué en fait avec des moyens mécaniques monstres (pelleteuses et dragues), si importants, si nombreux, et des installations mobiles si énormes, qu'il Comme bien d'autres jeunes de par le monde, sensiest impossible de ne pas le dire industriel lui aussi, ce pré- bles à l'avenir de notre planète, nous nous sommes tendu orpaillage « artisanal », exercé, de plus, par des bandes mobilisés pour faire cesser un scandale écologique organisées (armées) d'autres Chinois, ou d'Africains venus majeur : pour que nos terres ancestrales cessent une d'ailleurs, notamment des Mossi du Burkina Fasso.

Fin 2022 et début 2023, côté malien, en voyant qu'on n'arrivait à obtenir des autorités locales que silence, ou bien menaces et arrestations et procès, les jeunes maliens se sont organisés en cortèges (plus de 200 personnes en moyenne) et se sont mis à parcourir les villages environnants dans un

effort de sensibilisation de la population.

Lors de rencontres avec des orpailleurs au travail dans le lit et l'eau de la rivière, après avoir fait auprès d'eux œuvre Depuis trop d'années, depuis trop de décennies la d'information sur la lutte en cours et ses raisons, ils ont, vaste plaine de la Falémé est en danger de vie; et, avec l'appui et l'aide des camarades sénégalais, commen- avec elle, en danger de vie ses populations et ses vilcé à réquisitionner et transférer de force des engins sur la lages. rive sénégalaise, où maires et autorités sont, à la différence des autorités maliennes, favorables à la lutte.

En voyant le succès de l'initiative, ils s'y sont attelés avec entrain et volonté ferme. Si bien que le 15 mars ils étaient nombreux à sillonner les rives de la rivière et à prévenir les gens que, le 19, ils reviendraient réquisitionner pelleteuses près d'un hameau habité; ceux-ci leur ont demandé trois le 22 mars, les revoilà se dirigeant, mêlés à des gens du ha-sont retrouvés en prison, en attente de procès. meau, en grand nombre et à grand bruit vers la rivière.

Les orpailleurs s'étaient entre-temps consultés et accordés entre eux : c'est fusil à la main qu'ils attendaient nos jeunes. Et, dès que la joyeuse pagaille leur apparut, sans même prévenir ils ont commencé à tirer.

eux aussi il y avait eu des blessés – et deux morts!

Or, à part que personne ne les a vus préparer les obsèques qui sont dues aux morts, le fait est qu'aucun de nos jeunes n'était armé. Il faudrait donc croire que le maraboutage a été d'un pouvoir bien incroyable, et que les balles qui ont manqué les personnes visées s'en sont retournées en boomerang contre les tireurs, les blessant et les tuant!

Quoi qu'il en soit, côté sénégalais on annonce que des Peuls viendront se joindre à la lutte après le 21 avril (fin du ramamaraboutage; quand ils sont seuls dans la brousse avec leurs bêtes, il leur faut être à l'abri des armes à feu des ban- https://www.helloasso.com/associations/droits-ici-et-la-bas-diel/coldits. On nous en contera de belles.

SAUVONS LA FALÉMÉ

[Tract diffusé au Mali et à Paris]

Soutien aux jeunes maliens et sénégalais en lutte contre les exploitants de l'or pour la préservation de la rivière Falémé,

trainés en justice par les autorités maliennes corrompues.

Nous, jeunes sénégalais et maliens, avons uni nos forces pour sauver la Falémé, rivière qui fait frontière entre nos deux pays; et qui, prenant sa source dans les contreforts du massif du Fouta-Djalon (Guinée), va se jeter dans le fleuve Sénégal au nordouest de Kayes, après un parcours long de 650 km.

fois pour toutes d'être bouleversées, dévastées de fond en comble par les entreprises d'extraction minière, occidentales et chinoises, prêtes à tout pour assouvir leur soif de profits à moindre coût, leurs appétits insatiables de l'or et d'autres matières premières précieuses, au grand dam de nos vies présentes et à venir.

Mais, au Mali, à notre mobilisation a fait face d'abord le silence, puis la réaction des pouvoirs de l'État. Au Mali, quand il s'agit d'affaires de gros sous, les gros pontes de la politique, à tous les niveaux, local et central, traditionnels et modernes, ne sont et dragues. Le 19, les voilà donc parmi les orpailleurs, tout jamais absents. Et ils forment, vers l'extérieur, un bloc compact et coordonné. Et c'est ainsi que, du jours de sursis pour se préparer à partir. Sursis accordé. Et, jour au lendemain, plusieurs de nos camarades se

> Leur faute ? Avoir formé, de concert avec nos frères sénégalais, une association de légitime défense de notre rivière en phase avancée, et bientôt terminale, de disparition: «Sauvons la Falémé!»

Sans doute certains de nos jeunes avaient-ils vu venir le Pour donner une idée de l'état de choses actuel, nous coup, car ils s'étaient maraboutés contre les balles et ils mar-reproduisons au verso la page 8 de la Voix des sanschaient en tête, sûrs de ne pas être atteints. Mais malgré le papiers n°19 (29 septembre 2022), publication des maraboutage, il y a bien eu des blessés. Le plus curieux c'est collectifs de sans-papiers parisiens, parmi lesquels toutefois que les orpailleurs ont fait savoir ensuite que parmi nombreux sont les Maliens originaires de la région de Kayes et de la vallée de la Falémé.

> Nous espérons que cette lecture éclaire et incite de nombreuses personnes à nous soutenir et à nous aider, car nous manquons cruellement d'argent pour défendre nos camarades menacés de procès.

Une collecte a été ouverte pour le soutien à la lutte engagée par ces jeunes contre la pollution galodan). Les Peuls sont un peuple de bergers passés maîtres en pante des eaux et des sols et pour la survie des populations. Vous pouvez y contribuer sur HelloAsso:

> lectes/soutien-aux-militants-maliens-et-senegalais-luttant-pour-la-(12 avril 2023) riviere-faleme